

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La laïcité expliquée aux jeunes

Le cheminement

Marc MAYER

Dossier n° 2016 - 033

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2016
seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :**

n° 101 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 102 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 103 – *De l'indignation à l'action*

n° 104 – *Francs-Parlers n° 8*

La laïcité expliquée aux jeunes

Le cheminement

Marc MAYER

Docteur en Santé publique, ULB

La représentation du concept même de laïcité (concept qui n'est employé pour la première fois qu'en 1946, dans la *Constitution française* révisée) ne peut se comprendre, en Belgique, sans un détour par ces épisodes historiques, et plus particulièrement par la France où est née la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 qui nous a directement touchés, puisque nous étions français de 1794 à 1815. C'est durant cette période que Napoléon reviendra sur ces questions religieuses en signant le concordat dont nous sommes les héritiers...

La Déclaration des droits de l'homme dont il est vrai qu'elle n'émane pas de la tradition chrétienne¹ a permis un *consensus* large parce qu'elle était dépourvue de fondement commun^{2,3}. Bref, elle proclamait toutes les libertés, et cela dès les articles 1 et 2.

¹ Cf. P. MANENT, *Histoire intellectuelle du libéralisme*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1987.

² L. FERRY, *Philosophie politique III. Des droits de l'homme à l'idée républicaine*, Paris, P.U.F., 1985.

G. HAARSCHER, *Philosophie des droits de l'homme*, Bruxelles, P.U.B., 1987, p. 150.

³ À Hobbes, nous sommes redevables de la démonstration du droit à la sûreté : soit, chaque homme a droit à sa vie dont le corrélat est que personne ne doit être esclave et qu'un pouvoir n'a le droit de vie ou de mort sur personne. À Spinoza, nous devons la liberté de conscience : soit, chaque homme a le droit d'opiner comme il lui semble, dont le corrélat est qu'aucun pouvoir, pas même celui d'une Église, ne peut contraindre le jugement fait en conscience, qui est le fondement de toutes les libertés civiles d'opinion et d'expression. À Locke, nous sommes redevables de la liberté de propriété : soit, chaque homme a le droit de s'approprier une part des objets de la nature et qu'il faut séparer la

Précisons que l'article 4 de ce texte remarquable dit d'emblée qu'il n'y a pas de libertés sans limites : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. » Il n'y a pas de droit qui ne soit le reflet de la morale du temps.

Les limites de chaque liberté sont donc fixées par la loi dite « positive » parce qu'elle est l'émanation de l'ensemble des citoyens.

Ainsi en est-il de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, etc. et des « libertés religieuses » (le terme de « libertés religieuses » n'est jamais employé dans les textes législatifs ; il est mis entre guillemets).

On parle d'abord des droits-libertés ou des droits-créances

Les juristes et les philosophes du droit distinguent des droits-libertés proprement dits, c'est-à-dire des droits « opposables » à l'État (interdiction d'empiéter sur la sphère privée des individus), et des droits-créances sur la société, c'est-à-dire qui « obligent » l'État à prester des « services » à l'avantage des personnes (par exemple les droits sociaux, de plus en plus importants depuis un siècle).

À l'horizon de la défense des droits-libertés, il y a la représentation d'un *État minimum* se bornant à protéger l'autonomie des citoyens.

À l'horizon de la défense des droits-créances, il y a la recherche du côté d'un *État-providence* de la capacité de contribuer, par des prestations positives, à la naissance de cette « sécurité matérielle » garantie à chacun.

politique de l'économie (tout homme est maître et propriétaire de sa personne, de toutes ses actions, de tout son travail). À tous, nous devons, évidemment, l'idée fondamentale de l'égalité des individus qui repose sur l'idée de l'identité de l'humanité (idée comprise, dans le monothéisme et donc la tradition biblique). Il y a dans *les droits de l'homme*. Tout un héritage théologique dont on ne peut ignorer l'origine et l'apport moral (enseignement de saint Augustin et éthique protestante,...). Mais d'un simple point de vue historique, la notion d'humanisme abstrait (de « s'abstraire » : *arrachement* par rapport à la nature) telle qu'elle est véhiculée par la *Déclaration des droits de l'homme*, est informulable avant Rousseau. Ni chez Spinoza, ni chez Hobbes, ni chez Locke, on ne trouve cette idée-là. Notons que la tradition matérialiste, au sens philosophique du terme, veut récuser cet héritage théologique et refuser de faire de l'homme comme le disait Spinoza : « un empire dans un empire » pour faire de l'homme une « puissance » en action guidé par la raison vers l'accomplissement de ses désirs.

Nous soulignons, par cette incise, les rapports ambigus que les Églises entretiennent avec les États.

Les « libertés religieuses » se classent nettement dans la première catégorie (droits-libertés), mais il est éclairant de constater que les Églises ont souvent obtenu des pouvoirs publics de jouir de droits de la seconde catégorie, en raison des « services rendus à la collectivité ».

En politique, tout est toujours question de compromis : il faut réunir les points de vue qui sont divergents. Aussi, nous parlerons d'un compromis historique sur fond de morale : la loi de séparation.

Revenons à la France et constatons que la séparation proposée par Briand et Jaurès était consensuelle : compromis que l'on rendra vivable par tous.

Le concordat de 1801 (qui est signé quinze ans seulement après 1789) a été une victoire de compromis⁴ laïque entre les tenants de l'Ancien Régime et ceux de la stricte séparation. Cette convention entre le pape et le gouvernement français est un recentrage par rapport à 1789 : s'il y a progressivement sécularisation de l'État, il ne s'agit évidemment pas d'une laïcisation complète de la société comme nous pourrions l'entendre dans l'expression « séparation Églises-État ».

Avant 1789, le clergé était le premier ordre de l'État : la royauté reposait sur la religion et la religion était une institution englobante (assistance, enseignement,...).

Celle-ci va retrouver, avec le Concordat, la place d'une institution qui doit se cantonner dans son domaine ; ce qu'elle fait difficilement, interprétant sans cesse la liberté légale dont elle jouit.

En effet, pour l'Église catholique, la liberté religieuse est, « de droit naturel », antérieure donc à tout droit positif.

La tendance constante⁵ est de faire de la liberté religieuse un droit fondamental, en quelque sorte source de tous les autres droits naturels, ou en tout cas supérieur à tous les autres droits.

Un philosophe comme Kant, tout pénétré de la tradition protestante, écrivait qu'une communauté « à fins éthiques, comme l'est une religion, ne peut pas être fondée sur la volonté générale du peuple législateur, mais ne

⁴ Qui dit compromis dit aussi situation instable. Il est toujours insatisfaisant pour chacun.

⁵ Cette tendance est toujours marquée actuellement dans les discours du pontificat actuel.

peut l'être que sur le concept de Dieu souverain législateur de l'univers » ; il dira par ailleurs que « le problème de la liberté est un mystère ».

La spiritualité⁶ comme questionnement sur le sens de la vie a été confisquée par les religions qui imposaient ses dogmes et ses croyances.

C'est pourtant Kant qui expose dans la *Critique de la raison pure* (1781) que les dogmes fondamentaux de la religion sont tous indémontrables à l'aide d'un raisonnement purement rationnel et logique. Pour lui, toute connaissance nécessaire est rationnelle. Tout en étant un penseur profondément religieux, Kant critiquera féroce­ment la conception d'une religion et d'une théologie rationnelle, particulière­ment caractéristique au XVIII^e siècle : « Voltaire et Rousseau croyaient notamment qu'il était possible de dégager des différentes conceptions religieuses des éléments solides communs à tous les hommes tels que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme⁷ ».

Kant affirme que les différentes preuves rationnelles de l'existence de Dieu sont toutes insuffisantes. Dans la *Critique de la raison pratique*, Kant montre ce qui est à la base de la croyance en Dieu. Il s'occupe surtout de concevoir et d'expliquer en quoi un acte moral est conforme à l'impératif catégorique.

L'impératif *catégorique* est un impératif *obligatoire*. Il présente des devoirs que l'on peut soit respecter, soit rejeter. Il est corrélatif de la liberté humaine : les hommes sont libres et responsables.

C'est ainsi que la morale kantienne est appelée la « morale du devoir », opposée à la « morale de l'utilité ». L'être moral est un être digne d'être heureux, mais ce n'est pas pour autant qu'il le sera effectivement, car notre vie terrestre ne peut garantir la coïncidence de la moralité et du bonheur.

Ainsi donc, Kant estime que notre sentiment de justice nous fait aspirer à la réalisation du souverain bien. C'est pourquoi nous devons croire à l'immortalité de l'âme⁸ et à l'existence d'un être qui réalisera cette coïncidence ; nous devons croire en un Dieu juste.

⁶ Nous avons le souci de montrer aussi que la spiritualité ne peut se limiter à l'énoncé de valeurs qui peuvent donner sens à la vie : nous nous placerons souvent au-delà de la morale...

⁷ Ch. PERELMAN, *Cours de logique : Introduction historique - Moyen âge et Temps modernes*, 8^e édition, P.U.B., 1965.

⁸ L'existence d'une âme immatérielle est une notion inacceptable pour un matérialiste au sens philosophique du terme. Ce dernier ne peut concevoir que la qualité du seul esprit soit dégagé de toute matérialité. S'il parle de « vie spirituelle », il est certain qu'on doit s'entendre sur l'adjectif « spirituel » qui qualifie ce qui est relatif au domaine de l'esprit.

C'est donc notre désir de voir se réaliser le souverain bien qui est à la base de notre croyance en l'immortalité de l'âme et en l'existence de Dieu.⁹

En affirmant que la foi relève de l'ordre du « croire », Kant « ruinait ainsi les espérances métaphysiques de plusieurs siècles et les entreprises théologiques soucieuses de démontrer l'existence de Dieu¹⁰ ».

C'est pourtant bien l'influence *morale* qui légitimera socialement les institutions religieuses ; ce qui a pu expliquer que l'athéisme¹¹ fut longtemps considéré comme socialement nocif.

En tous les cas, la religion est justifiée à cause de son utilité sociale.

Les institutions religieuses « donnent de l'âme » et jouent, aujourd'hui encore, dans l'esprit de beaucoup, un rôle préventif¹² : religion et lois servent à structurer l'ordre social.

C'est ainsi que toujours, la religion peut être *instrumentalisée* au profit de l'ordre voulu par le pouvoir et/ou d'un certain ordre social conservateur¹³. La religion a un impact politique certain.

Sur le plan des options plus individuelles, une spiritualité confondue avec le religieux est un facteur d'intolérance radicale.

Entre la croyance obligatoire et la croyance interdite, il n'y a pas de place pour l'interrogation spirituelle. Dès lors, il faut réhabiliter le questionnement fort, se frayer un chemin vers sa propre pensée.

La reliance, au détriment du religieux, crée un monde où la question spirituelle devient centrale¹⁴. Plus que jamais la laïcité devient le lieu où ce questionnement est possible, car seul lieu où une pensée de la différence s'instaure naturellement.

En ce sens, on peut dire que ce n'est jamais le sentiment religieux qui a été fondamentalement combattu au nom de l'idéal de liberté, mais bien cette « instrumentalisation » sociale et donc politique.

⁹ PERELMAN, *Ibid.*

¹⁰ B. DECHARNEUX, in *Laïcité et spiritualités*, M. MAYER, J. LEMAIRE, Éd. *La Pensée et les Hommes*, ULB., Bruxelles, 2000.

¹¹ Voir R. JOLY, *Dieu vous interpelle. Moi, il m'évite....Les raisons de l'incroyance*, Bruxelles, Espace de Libertés, EPO, 2000, p. 164.

¹² Écouter à cet effet l'interview éclairante du philosophe B-H. LÉVY, dans l'émission *Nom de Dieu*, 1997.

¹³ Il faudra du temps pourtant, pour que soit supprimée la demande faite aux jurés en cour d'assises de prêter serment « devant Dieu et devant les hommes » et encore plus pour retirer les crucifix des prétoires.

¹⁴ B. DECHARNEUX, *op cit.*

Aussi, le Concordat de 1801¹⁵ qui considère le catholicisme comme « la religion de la majorité », ne protégera, dans un premier temps, que les religions chrétiennes¹⁶.

On ne doit pas s'étonner, par exemple, de ce que, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les protestants¹⁷ réunis en synode (instance politique) vont se déclarer pour la séparation Église-État craignant des lois défavorables au protestantisme.

Les textes concernés parlent de liberté de conscience et de liberté de culte¹⁸.

Le 30 juillet 1904, le Vatican¹⁹ et la France rompent leurs relations diplomatiques.

La loi de 1905²⁰, signée par le président le 9 décembre 1905 et parue au *Journal officiel*, le 11 décembre, a été avant tout une loi pacificatrice.

Il aura fallu attendre longtemps après 1789 pour en arriver à la loi de séparation sur fond de morale commune.

Les Églises seront inféodées à l'État²¹ et Pie X condamne la loi, dès le 11 février. Si l'État ne protège plus les cultes, il protège la liberté religieuse

¹⁵ Les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège (territoire de la Belgique actuelle pour l'essentiel) ont été annexés par la République française au 1^{er} octobre 1795. Ils avaient été soumis au régime du Concordat signé par Napoléon Bonaparte et le pape Pie VII le 26 messidor de l'an IX (15 juillet 1801) qui devint la loi de la République le 18 germinal de l'an X (8 avril 1802). Après la chute de l'Empire, les départements belges furent rattachés à la Hollande pour en constituer le royaume des Pays-Bas (Guillaume 1^{er} d'Orange Nassau) qui ne remit pas en cause le fameux Concordat qui liait ses provinces méridionales.

¹⁶ C'est déjà à notre sens, une entorse déjà faite à la Déclaration de 1789 qui affirmait la liberté de conscience, Art. 10 : « Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses ».

¹⁷ Le protestantisme a depuis toujours coupé le cordon ombilical entre le ciel et la terre et a ainsi renvoyé l'homme à lui-même d'une façon radicale.

¹⁸ Aujourd'hui encore, les textes constitutionnels distinguent la liberté de culte des autres libertés et notamment de la liberté d'expression.

¹⁹ On peut noter que le dogme de l'infailibilité pontificale ne date que de 1870 (concile de Vatican I).

²⁰ – la religion fonctionnera comme une institution-association : la religion est devenue facultative

– les « besoins religieux » n'ont plus d'objectivité socialement reconnue

– la liberté de conscience et de culte font partie des libertés publiques.

²¹ Ainsi, lors de grands événements liés à la mort : décès d'hommes politiques importants, guerres, accidents d'avion,... l'Église catholique et les cultes reconnus sont réinstallés en position de service public. Cette réinstitutionnalisation comporte un aspect contraignant qui n'est pas sans problème au niveau de la liberté religieuse.

et de fait une distinction est faite entre « croyants » et « non-croyants », car ces derniers sont définis par une absence²²...

En 1807, le grand Sanhédrin²³ accommodera, à son tour, les lois religieuses à la société civile, ce qui signifie qu'il n'y a plus d'opposition entre la morale juive et la morale commune.

Et en 1808, la religion juive sera reconnue en France.

Mais là où la France va définir la laïcité comme un humanisme politique (la cité doit être le lieu de neutralisation des passions individuelles : les religions ne peuvent influencer toute la société), la Belgique va développer parallèlement un humanisme philosophique (une conception de vie basé sur le libre examen).

C'est cela le modèle belge.

²² Ce que la reconnaissance constitutionnelle belge (Art 181§2) permettra de dépasser : égalité morale entre les diverses conceptions de vie.

²³ Napoléon était préoccupé par la difficulté d'assimiler les Juifs français et se demandait s'ils se considéraient comme Français. Puisque ni un individu ni un groupe de notables ne pouvaient changer la loi juive comme le suggérait l'empereur qui souhaitait dans la foulée de son souci d'intégration, une nouvelle organisation des rabbins, centralisée et hiérarchique, mais aussi la résolution des problèmes comme l'usure et autres « perverses » habitudes, il apparut opportun à Napoléon de convoquer le Grand Sanhédrin qui aurait tous les pouvoirs à l'image de l'ancienne assemblée des docteurs de la Loi qui existait en Israël avant la destruction du temple par Titus.

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.
L'antisémitisme, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Réflexions dérangeantes – 2015*, P. J. MAINIL, 2015.
Saül de Tarse, W. DE WINNE, 2015.
Des idoles en héritages, W. DE WINNE, 2015.
La Genèse – Ancien Testament, P. J. MAINIL, 2015.
Au temps où les prêtres régnaient sur les consciences, P. DEFOSSE, 2015.
Petit essai sur l'existence de Dieu, J. CAMBIER, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. SAND, 2014.
Les deux jugements, W. DE WINNE, 2014.
Une histoire cosmique, W. DE WINNE, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.

- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.
La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.
La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.
Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?, C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exécute les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Pratique pédagogique et apprentissage scolaires : une étude de cas sur la pédagogie Steiner*, T. GENNEN, 2015.
Dynamiser la philosophie par la sagesse, M. VOISIN, 2015.
Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. PEETERS, 2014.
Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.
Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.
Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants », N. DECOSTRE, 2014.
Eduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.

- L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.
Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.
Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. SÄGESSER, 2014.
Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.
Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À cœur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. CAMBIER, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. DARTEVELLE, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. DE WINNE, 2014.
Des cultures et des hommes, M. VOISIN, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. DE WINNE, 2014.
Le 150^e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. PERCEVAL, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. CHRISTODOULOU, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. RIXHON, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.

- Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« *Serpents, Race de Vipères* », ou *la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques,
A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tibergien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. DE WINNE, 2014.
Réhabilitation du « phallocrate », M. BOLLE DE BAL, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. SEMAL, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. DE WINNE, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. BALMAN, 2014.
Écrivain belge, A. BERENBOOM, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. MENSCHAERT, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURVAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.

- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAELE, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
 F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme,
 M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

- C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. PINCHART, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.

Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Défense de la francophonie

Valoriser la spécificité du français face à la mutation du paradigme linguistique, R. RENARD, 2015.

La Constitution belge et la laïcité

La Belgique, un État laïque ?, M. SAYGIN, 2015.
De l'urgence de définir une « laïcité à la belge » ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La Belgique est-elle laïque ? À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber, 2015.
Convergences et divergences, 2015.
Diverses questions en suspens, 2015.

De l'indignation à l'action

Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée, E. VERNIER, 2015.
La transformation sociale, P. BEAUVILLARD, 2015.
Politique, franc-maçonnerie : des formes différentes d'engagement ?, J. M. QUILLARDET, 2015.
Changez-vous !, P. MASSE, 2015.
Quand la technologie s'en mêle..., P. PENET-AVEZ, 2015.
L'enseignement abandonné..., D. MORFOUACE, 2015.
Volonté humaniste et espoirs, J. P. LEGAY, 2015.
Indignation, quand tu nous tiens..., J. M. QUILLARDET, 2015.

La condition féminine

La religion et la femme, Agora Pensée libre, 2015.
Vous avez dit parité ?, Agora Pensée libre, 2015.
Combattre la régression par l'éducation, Agora Pensée libre, 2015.
Les femmes et la croissance économique, Agora Pensée libre, 2015.
Situation des femmes africaines, Agora Pensée libre, 2015.
Lettre à ma mère, P. SAYINZOGA, 2015.

Réflexion à propos de l'islam

Le sacrifice d'Abraham et l'abattage rituel : penser et vivre « notre » islam dans la modernité ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
Penser et vivre l'islam en démocratie : un enjeu de civilisation ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La viande halal ?, O. A. RALET, 2015.
Islams, islamismes et laïcités... comment mieux vivre ensemble ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
L'esclavage sexuel, O. A. RALET, 2015.
La tentation djihadiste, M. BOUAZZI, 2015.
Entre islam libéral et islam conservateur : où se situent les musulmans belges ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
– Introduction
– Partie 1
– Partie 2
– Partie 3
– Questions — Réponses

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

